

BUX

by  **ABN·AMRO**

Gestion des Réclamations

BUX B.V.

Date : 17-09-2024
Version 2.2

BUX B.V. est une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce de la Chambre de commerce néerlandaise à Amsterdam sous le numéro 58403949. BUX B.V. est agréée comme entreprise d'investissement et surveillée en tant que telle par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM).

Gestion des réclamations

Si tu rencontres une raison quelconque de ne pas être pleinement satisfait.e vis-à-vis d'un aspect de notre service, nous t'invitons en premier lieu à prendre contact avec notre Support Client à l'adresse : support@bux.com. La plupart des préoccupations de nos clients peuvent être résolues par notre Support Client, qui est à ton entière disposition.

Si le problème ne peut pas être résolu à ce niveau, il vous faut indiquer clairement que vous restez insatisfait du résultat et transmettre la question à notre département de Compliance.

Par courrier :

Tu peux également nous contacter par voie postale à l'adresse :

BUX B.V. – Compliance department

Sarphatistraat 1, 1017WS

Amsterdam

Pays-Bas

Par E-mail : compliance@getbux.com

Afin de nous aider à traiter ta réclamation le plus rapidement et le plus efficacement possible, merci de nous indiquer ton nom et ton adresse, un numéro de téléphone où nous pouvons te joindre et, si tu nous contactes par écrit, les détails de ton compte. Merci de nous fournir une description claire de ton problème et des mesures que tu souhaites que nous prenions pour le résoudre.

Le Service conformité accusera réception de ta réclamation dans les cinq jours ouvrables et s'efforcera de la résoudre dans les 28 jours. Toutefois, il peut être nécessaire de mener une enquête plus approfondie pour s'assurer que nous avons bien résolu ton problème. Dans ce cas, nous te tiendrons informé.e de l'évolution de ta réclamation. Notre Service conformité t'informera de notre position sur la réclamation ainsi que des options qui te sont ouvertes.

Si notre Service conformité n'est pas en mesure de résoudre ton problème dans les huit semaines suivant sa réception, ou si tu n'es pas satisfait.e de la réponse, tu as la possibilité de contacter le Tribunal des réclamations en matière de services financiers (Klachteninstituut Financiële Dienstverlening, « Kifid ») ou, si le Kifid n'est pas en mesure de traiter ta réclamation, tu peux également envisager d'engager une action civile devant un tribunal néerlandais compétent. Si tu décides de te tourner vers un tribunal, tu ne pourras pas par la suite t'adresser au Kifid.

Coordonnées du Kifid :

Klachteninstituut Financiële Dienstverlening (Kifid)

Postbus 93257
2509 AG Den Haag
Numéro de la Chambre de commerce : 27289675
Téléphone : +31 (0) 70 333 8 999
Site Internet : <https://www.kifid.nl/>